

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC METROPOLITAIN

Le PRESIDENT DE LA METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 1^{er} octobre 2019, à une enquête publique préalable au déclassement du domaine public métropolitain d'une emprise d'une superficie d'environ 156 m², sise à Eze quartier Savaric, au 1137 Moyenne Corniche, dite route métropolitaine RM6007, et provenant du domaine non cadastré de la section AC et AZ.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à :

MAIRIE, Hôtel de Ville, 6 Avenue du Jardin Exotique (06360) EZE

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés,

Du lundi 21 octobre 2019 au mardi 5 novembre 2019 inclus

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, du lundi au vendredi

En outre, Monsieur Alain DELAGE, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations du public, en mairie, à l'adresse précisée ci-dessus :

**le lundi 21 octobre 2019, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
et le mardi 5 novembre 2019, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,**

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit au commissaire enquêteur (Monsieur le commissaire enquêteur, enquête publique de déclassement du domaine public métropolitain, Hôtel de Ville, 6 Avenue du Jardin Exotique 06360 EZE) qui les joindra au registre.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Eze et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.nicecotedazur.org>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.